

LUNÉVILLE

Aujourd'hui

Conférence de l'Université de la culture permanente, à 14 h 30, à Erckmann, avec Patrice Kelche, qui évoquera les aspects du cynisme antique



En vue

Les femmes ont du talent

Une expo vente organisée par le Zonta, les samedi 12 et dimanche 13 mars, de 10 h à 19 h, au salon des Halles. Entrée libre.



A suivre

Les femmes encore

Elles n'ont qu'un jour à elles dans l'année : demain 8 mars, l'Asal les célébrera, de 14 h à 18 h, au salon des Halles à Lunéville. Entrée libre.

Cette semaine

Lundi 7 mars : conférence de l'UCP (14 h 30, centre Erckmann), vernissage de l'exposition de Pierre Boyez (17h, association Pot'entiel, 49 rue de la République).

Mardi 8 mars : inauguration d'« Entr'Elles » (9 h 30 - 11 h, CIDFF) ; journée internationale de la femme organisée par l'Asal (14 h, salon des Halles) ; spectacle « Valse en trois temps » (20 h 30, théâtre de la Méridienne) ; installation du conseil citoyen du centre ancien (18 h, espace Guy-Corbiat).

Mercredi 9 mars : réunion d'information sur les chemins ruraux (17 h - 20 h, salon des Halles) ; Les mercredis européens (17 h - 21 h, IHCE, commun sud du château).

Jeudi 10 mars : « L'abbaye cistercienne de Beaupré : retour sur 880 ans d'histoire... », conférence animée par Catherine Guyon (18 h, médiathèque de l'Orangerie) ; Les jeudis gastronomiques sur le thème de Mardi gras (19 h, crypte du château) ; conseil municipal (20 h, mairie).

Vendredi 11 mars : marché fermier (16 h - 19 h, cour du château) ; assemblée générale des donateurs de sang (20 h 30, salon des Halles).

Samedi 12 mars : portes ouvertes des lycées (8 h - 15 h, lycée Boutet-de-Monvel ; 9 h - 12 h, lycée Bichat ; 9 h - 13 h, lycée Lapie) ; « Les femmes ont du talent », expo vente (10 h - 19 h, salon des Halles) ; journée de promotion de la santé mentale (14 h - 17 h, au château et dans les Bosquets) ; portes ouvertes à l'école Notre-Dame (10 h - 12 h 30) ; assemblée générale du cercle généalogique du Lunévillois (14 h 30, maisons des associations) ; assemblée générale du foyer de Ménil (14 h, dans ses locaux, rue de Ménil).

Dimanche 13 mars : assemblée générale de l'association des Ballons rouges (11 h, Maison d'accueil spécialisée) ; « Les femmes ont du talent », expo vente (10 h - 19 h, salon des Halles).

Commerce : la mutation

Les habitudes de consommation évoluent et l'offre commerciale doit s'adapter.

Le commerce souffre. La phrase est récurrente. Mais les observateurs tiennent à la nuancer en contrepoint d'une morosité commerciale constatée à un échelon national. « Le commerce à Lunéville ne va pas moins bien qu'ailleurs et globalement on s'en sort même plutôt pas mal », affirme Olivier Weber, président des Vitrites de Lunéville. Lequel a pour référence des observations faites un peu partout sur le territoire national, à la faveur de son adhésion aux « Vitrites de France », dans des communes souvent plus imposantes « comme Caen, Rouen et même Nancy par exemple où l'on sait que ça va mal... » Président de l'union commerciale lunévilloise qui réunit aujourd'hui 174 adhérents, Olivier Weber trouve un relais à ses propos à travers les constatations faites par la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de



■ La rue Banaudon, malgré quelques cellules vides, demeure l'artère commerçante de la ville.

Meurthe-et-Moselle.

Olivier Bertrand, délégué représentant le territoire lunévillois confirme que l'heure, sans être à l'euphorie, n'est pas non plus à la morosité absolue : « Il faut passer au-delà du commerçant plaintif. Le schéma est le même depuis longtemps. Il y a toujours eu des boutiques qui ferment, d'autres qui ouvrent et des cellules qui se vident. Et le taux

d'évasion vers Nancy a toujours existé... » Pour lui, les habitudes des chalandes changent et le temps est venu de mieux considérer une mutation déjà engagée.

De plus en plus de franchisés

Celle qui consiste à prendre réellement en compte les habitudes du consommateur d'aujourd'hui. « Beaucoup de Lunévillois tra-

vaillent à Nancy et y font leurs courses. C'est inévitable ici comme ailleurs, les gens se déplacent pour travailler et en profitent pour faire des achats. » Au-delà d'un phénomène connu et « historique » Olivier Bertrand préfère se tourner vers un autre constat, celui de l'arrivée régulière d'enseignes nationales : « Signe que la zone de chalandise s'intéresse et c'est plutôt bien. » Quant à la cohabitation ou à l'ombre parfois évoquée faite aux particuliers, elle n'est pas incompatible pour lui : « Le transfert des indépendants vers les

franchisés est un constat national également. Et dans l'affaire, le franchisé demeure tout de même un indépendant qui s'engage autrement... » Des franchisés qui s'inscrivent dans le paysage commercial au même titre que d'autres, au regard du président de l'union lunévilloise des commerçants : « Les franchises, il nous les faut aussi ! Que serait le commerce s'il n'y en avait pas ? Ce sont aussi les franchises qui attirent les acheteurs. En parallèle, certaines boutiques privées marchent d'ailleurs très bien aussi. »

Un autre phénomène est également récurrent, qui tend à pointer du doigt les zones commerciales. Faux débat selon Olivier Bertrand pour qui « il faut avoir une vision globale de l'offre, y compris sur les zones. Et elles ont d'ailleurs elles aussi les mêmes problèmes de cellules qui se vident ou qui restent vides. »

Quant à internet, également régulièrement accusé d'être un « tueur » de petits commerces, il convient aujourd'hui d'intégrer le phénomène parmi les habitudes du consommateur : selon les observations de la CCI, des enseignes lunévilloises font aussi, en complément de leurs ventes en boutique, de bons chiffres sur le net, pour des clients géographiquement éloignés. À ne pas négliger.

Jean-Christophe PIGNON

Questions à

Olivier Weber

Président des Vitrites de Lunéville

« Reprendre l'organisation de la Foire Grasse »

Que faudrait-il selon vous pour améliorer l'offre commerciale de la ville ?

En vêtements, il faudrait pouvoir élargir la gamme chez l'homme qui est un peu réduite et les vêtements pour l'adolescent. Nous n'avons pas grand-chose non plus en chaussures.

Où en sont les idées de trompe-l'œil et de boutiques éphémères ?

C'est toujours d'actualité, les trompe-l'œil vont arriver qui doivent permettre de masquer les cellules vides. Et les boutiques éphémères également qui peuvent permettre de faire des tests sur certaines rues ou accueillir, durant un temps, un artiste, un artisan...
Pourquoi cette nouvelle



■ Olivier Weber.

date pour la braderie le 26 juin, en pleine période de soldes ?

L'idée était de tenter autre chose en s'associant avec le Football Club de Lunéville, sachant que les dirigeants étaient ouverts à l'idée d'un partenariat. Ils nous

soutiendront dans l'organisation et dans l'apport de bénévoles. Et fin août, nous n'avions pas toujours le beau temps. C'est un test, on pourra toujours changer.

Quelles sont les pistes que vous explorez dans l'idée de donner une dynamique et un soutien au commerce ?

On cherche, en collaboration avec la commune, avec la CCI, à combler les cellules laissées libres. L'association fera également un loto, le 19 mars, doté de 7.000 euros en bons d'achats dont les recettes iront à l'association pour des actions futures. Les Vitrites vont également sans doute reprendre l'organisation de la Foire Grasse pour qu'elle perdure, en collaboration avec le FCL.

Exonérés ou pas

► C'est par un décret du 30 décembre 2014 du ministère de la Ville qu'ont été définis les quartiers prioritaires présentés comme « des quartiers situés en territoire urbain et caractérisés par un nombre minimal d'habitants et un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants. »

Ces critères ont donc permis d'élaborer le tracé de quartiers proposés à la commune (comme à des centaines d'autres communes de France) pour lesquels sont activées des mesures destinées à encourager la création et le développement des entreprises, soutenir le commerce de proximité et l'artisanat (par des exonérations de taxes notamment). « Nous nous sommes posés la question d'accepter ou pas cette proposition intéressante que nous avons débattue en conseil municipal », explique Christian Flavenot, conseiller délégué aux affaires générales et aux relations avec les commerçants « car elle profiterait à certains et pas à d'autres. Mais on ne pouvait pas laisser passer cette offre qui nous était faite de venir en aide à un grand nombre de commerçants. »

Le même décret disait à l'origine, que « lorsque la limite d'un quartier correspond à une voie publique, elle est réputée suivre l'axe central de cette voie. » Ce qui était le cas pour la rue Banaudon et la rue du Général Leclerc, une disposition qu'un amendement est ensuite venu modifier généralisant ainsi l'allègement fiscal à tous les commerçants d'une même artère.

Les exonérations promises jusqu'en 2020 sont conditionnées à des plafonds de ressource et le manque à gagner pour la Ville (taxe foncière) et la CCL (Contribution Economique Territoriale) sera compensé par l'État.



■ Une « Valse en trois temps », demain soir à la Méridienne.

Arts et spectacles

Un solo, un duo, un trio

Entre grâce et fulgurance, « Valse en trois temps » présente trois chorégraphies et univers musicaux bien distincts, mais cependant intimement liés. Le duo entre en scène, prudent et langoureux, avant de se lancer dans une poursuite à la fois douce et violente, soutenue par quelques notes jazzy. Vient ensuite le solo, envoûtant et captivant, où l'interprète s'anime avec émotion et justesse sur les airs classiques des partitions de Mozart, Schubert, Ravel, Vivaldi... Enfin, le trio oscille avec justesse entre l'énergie des airs de musique blues

pop et la douceur de la danse, en s'inventant un univers burlesque de cabaret pour une dernière danse. Le temps de trois séquences, cette pièce des frères Ben Aim arrive avec brio à proposer une démonstration sans faille de la relation antagoniste entre la musique et danse, servie par des interprètes talentueux et habitués.

► « Valse en trois temps », mardi 8 mars, à 20 h 30, au théâtre. Entrée : 13, 10 et 5,50 euros. Réservations : billetterie@lameridienne-luneville.fr/03.83.76.48.70. www.lameridienne-luneville.fr

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS 2016

PALMARÈS D'EXCEPTION POUR JURAFLORE

Cette année encore, les Fromageries Arnaud se sont distinguées au dernier Concours Général Agricole de Paris en obtenant 5 nouvelles médailles pour leur Comté Jura Flore et une médaille d'or pour le Mont d'Or Arnaud. Un palmarès exceptionnel qui conforte le savoir-faire unique des Fromageries Arnaud.

Tous les secrets des Comtés Jura Flore Fort des Rousses sur www.juraflore.com